

SECP - Année 2011
Résultat net consolidé : 49M€

Ce communiqué concerne les résultats annuels de SECP*, filiale à 48,48% de CANAL+ FRANCE, elle-même filiale à 80% du Groupe CANAL+.

Le Conseil d'Administration de SECP, réuni le 15 février 2012, a arrêté les comptes au 31 décembre 2011, qui se présentent de la façon suivante :

Chiffres consolidés (M€)	2011	2010	Variation
CA Abonnements	1 653	1 595	3,7%
CA Publicité	159	148	7,3%
CA Autres (1)	45	44	2,0%
Total Chiffre d'affaires	1 857	1 787	3,9%
Coûts d'exploitation	-1 442	-1 444	-0,2%
Commission de distribution	-355	-284	25,1%
Résultat d'exploitation garanti	60	59	1,4%
Résultat financier	6	2	209,8%
Impôts	-17	-21	-18,7%
Résultat net consolidé	49	40	22,4%
Résultat net part du Groupe	49	40	23,1%

(1) principalement redevances perçues par SPORT+

Les audits ont été réalisés par les Commissaires aux comptes. Leurs rapports sont en cours d'émission.

Faits marquants de l'année 2011

L'année 2011 a été marquée par le renouvellement de droits sportifs majeurs pour CANAL+ :

- L'accord sur les droits de diffusion de la Ligue 1 : à compter de la rentrée 2012, CANAL+ enrichira significativement son offre de Ligue 1 et proposera désormais en exclusivité, à chaque journée de championnat, deux matches (soit un de plus que dans l'offre actuelle) : la grande affiche du dimanche soir, pour laquelle CANAL+ disposera du premier choix, et un grand match le samedi à 17H00. CANAL+ continuera également de diffuser les multiplexes lors des journées d'ouverture et de clôture du championnat ainsi que tous les magazines identitaires de la chaîne.
- L'accord sur les droits de diffusion du Top 14 : CANAL+ diffusera au moins 3 matches décalés lors de chaque journée : 1 match sur CANAL+ et 2 matches sur CANAL+ SPORT. Les 4 autres matches seront diffusés sur RUGBY+. Les résumés de tous les matches seront proposés dans JOUR DE RUGBY sur CANAL+ et l'émission LES SPECIALISTES reviendra en images sur chaque journée. Enfin, CANAL+ diffusera l'ensemble des matches de phase finale, y compris la finale.
- L'accord sur les droits de diffusion de la Ligue des Champions : A partir de la saison 2012-2013, CANAL+ améliorera significativement la qualité de son offre en proposant en exclusivité les meilleures affiches de chaque phase de la Ligue des Champions (UEFA Champions League), y compris la finale. CANAL+ a aussi obtenu les droits de diffusion du Magazine UEFA.

Indicateurs Clés

L'année 2011 confirme la vitalité du modèle éditorial des CHAÎNES CANAL+; l'offre poursuit en effet sa progression régulière. Les CHAÎNES CANAL+ atteignaient 4,1% de Part d'Audience en France Entière en 2007, 4,2% en 2008, 4,3% en 2009, 4,4% en 2010, et enregistrent désormais 4,6% de PdA en 2011.

A fin décembre 2011, le portefeuille total des abonnements individuels et collectifs de CANAL+ (France Métropolitaine, DOM-TOM et Afrique) s'élève à 5,5 millions d'abonnements, en croissance nette de 113k abonnements par rapport à 2010.

La satisfaction des abonnés relative aux programmes diffusés sur l'offre LES CHAÎNES CANAL+ s'élève à 90% pour l'année 2011, le plus haut niveau jamais mesuré.

Le site CANALPLUS.FR atteint un record historique en 2011, avec une augmentation de 109% de vidéos vues, soit une moyenne de 32 millions de vidéos vues par mois.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de CANAL+ s'établit à 1 857 M€ pour l'année 2011 contre 1 787 M€ à fin décembre 2010 sous l'effet conjugué de la hausse du chiffre d'affaires Abonnements (58M€) et du chiffre d'affaires Publicité (11M€).

Résultats

Les charges opérationnelles (hors commission de distribution) sont en baisse de 2 M€ par rapport à l'année précédente.

Compte tenu du mécanisme de garantie prévu dans la convention de distribution avec CANAL+DISTRIBUTION, le résultat hors financier et impôts ressort à 60 M€ soit une progression de 2,5% par rapport à 2010.

La variation du résultat financier s'explique par l'évolution des taux d'intérêt.

Après prise en compte du résultat financier et de la charge d'impôts, le résultat net consolidé s'élève à 49M€. Le résultat net part du groupe ressort à 49 M€.

La situation de trésorerie de la société s'établit à 171 M€ à la fin de l'exercice, sans perspective de dégradation significative.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 17 avril 2012 de distribuer un dividende de 0,27€ par action. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale, la date de détachement du dividende est fixée au 7 mai 2012.

L'avis d'approbation des comptes sera publié au BALO. L'intégralité du rapport financier annuel sera disponible fin mars sur le site Internet de la Société à l'adresse indiquée ci-dessous.

Relations Investisseurs

Marine SCHENFELE

01 71 35 35 36

Direction de la communication

Laurence GALLOT

01 71 35 02 22

Antoine BANET-RIVET

01 71 35 00 26

Site web : CANALPLUS.FR / Actionnaires SECP

Mail : relations-actionnaires@canal-plus.com